

Lentement mais sûrement.

Toutes les actions " complexes et difficiles " engagées dans la précipitation ont trop souvent très mal tournées : Elles ont été, pour nombreuses d'entre elles, remises en cause et pour d'autres carrément abandonnées : les exemples historiques n'en manquent pas.

Face aux réalisations prestigieuses et ambitieuses dédiées au Energies Renouvelables, tentées çà et là de part le monde, les chercheurs Algériens se sentent quelque peu frustrés et totalement impuissants tenant compte de la force de nos atouts qui sont multiples dans le secteur des Energies Renouvelables (gisement important, potentiel humain qualifié disponible, préoccupation environnementale largement exprimée par de nombreux secteurs etc...)

Après une longue période exclusivement consacrée à la formation de qualité suivie par une autre dans laquelle la recherche a été pleinement consacrée grâce au démarrage d'un programme national en Energies Renouvelables affiché dans la loi d'orientation sur la Recherche et le Développement Technologique, l'arrimage avec le secteur socio-économique s'avère vraiment difficile voire impossible malgré quelques tentatives très modestes et très prudentes dans le secteur des télécommunications pour l'alimentation des relais et dans le secteur de l'agriculture et de l'énergie pour le pompage de l'eau et l'électrification éparses et isolées, tenant compte des préoccupations et des priorités tout à fait compréhensibles des uns et des autres.

Les efforts, d'ailleurs fort louables, du Ministère de l'Energie avec la création récente de la NEAL dont les programmes de réalisation tardent à démarrer encore pour assurer l'insertion des nombreux spécialistes formés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en quête d'emploi spécialisé après un lent et laborieux parcours au sein des laboratoires spécialisés soulèvent de nombreuses interrogations.

Et pourtant les besoins sont immenses et les impératifs d'aménagement du territoire, le développement des technologies " propres " et la multiplication des emplois " innovants " pour assurer le développement durable prôné avec force et insistance par le Ministère Chargé de l'Environnement pour inscrire les efforts de notre pays dans le cadre des préoccupations mondiales engagées par les Nations Unies restent encore sans prises en charge effective malgré les raccourcis appréciables que ces technologies nouvelles pourront nous procurer : tous ces indicateurs sont là pour justifier la nécessité de la conjugaison des efforts sectoriels de l'ensemble des départements ministériels pour amorcer ce laborieux processus permettant l'intégration d'une part significative des Energies Renouvelables dans le bilan énergétique national.

Nous sommes convaincus, plus que jamais, qu'une coordination intersectorielle plus poussée encore est fortement souhaitée, parce que tout simplement toutes les actions sectorielles isolées, circonstancielles et hâtives engagées dans la précipitation et la conjoncture du moment sans concertation élargie et approfondie, dépendantes en partie de l'improvisation volontariste restent fragiles et éphémères.

Une législation incitative claire et vigoureuse qui s'inscrira résolument dans la durée est la seule alternative à notre avis qui va assurer l'essor véritable des Energies Renouvelables dans notre pays.

M. BELHAMEL